



RÉGION ACADÉMIQUE  
PAYS DE LA LOIRE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



# Semaine de l'Économie Sociale et Solidaire à l'École

Pourquoi  
coopérer ?

Du 26 au 30 mars 2018

**DOSSIER de PRESSE**

# Semaine de l'Économie sociale et solidaire à l'École : pour entreprendre en collectif de la maternelle au lycée



Portée depuis 15 ans par l'OCCE\* et Coop FR\*\* et rejointe en 2017 par l'ESPER\*\*\*, la Semaine de l'Économie Sociale et Solidaire à l'École vise à transmettre à l'ensemble des élèves du primaire et du secondaire les valeurs portées par l'économie sociale et solidaire : citoyenneté, démocratie, coopération, respect de l'autre et développement durable.

La Semaine de l'ESS à l'École fait partie, avec "Mon ESS à l'école (développement de projets ESS interdisciplinaires en classe)" et "Ressourc'ESS" (portail web de ressources pédagogiques), des programmes d'actions et outils innovants d'éducation à l'ESS proposés par l'ESPER à destination des enseignants et des élèves. L'ESPER est un acteur majeur de l'éducation des jeunes à l'ESS sur les territoires et représente 46 organisations agissant dans le champ de l'éducation (mutuelles, associations, coopératives et syndicats). Elle est animée par 26 correspondants en région.

## L'Économie Sociale et Solidaire, qu'est-ce que c'est ?

L'ESS est une manière d'entreprendre collectivement où les personnes sont au centre des activités économiques, lesquelles sont un moyen et non une finalité. Elle est caractérisée par la lucrativité limitée, la gestion désintéressée, la primauté de la personne sur le capital et la gestion démocratique.

### L'emploi dans l'Économie Sociale et Solidaire

Avec 221 235 structures employant 2,37 millions de salariés en 2016, les structures de l'ESS représentent 10,5 % des emplois en France (13,9 % du total des salariés privés). D'ici 2025 ce sont plus de 700 000 départs à la retraite qui sont prévus, dont beaucoup donneront lieu à des remplacements. L'économie sociale et solidaire recrute dans tous les secteurs. Présents dans la quasi-totalité des secteurs d'activité, les établissements de l'ESS sont les premiers employeurs de l'action sociale, du sport et des loisirs, et les deuxièmes employeurs des activités financières, bancaires et d'assurances, des arts et spectacles et de l'enseignement. En France près d'une grande entreprise sur cinq est issue de l'ESS.

**Dans la région des Pays de la Loire**, le secteur ESS est dynamique avec un taux de 14,3 % du total des salariés privés, 14 200 établissements employeurs (associations pour 81,2 %) et près de 3,5 milliards d'euros de salaires distribués (chiffres 2015).

\*OCCE : Office Central de la Coopération à l'École

\*\*Coop FR : organisation représentative du mouvement coopératif français

\*\*\*ESPER : Économie Sociale Partenaire de l'École de la République

## Donner toute sa place à l'ESS à l'école

En juin 2013 le ministère de l'Éducation nationale signait un premier accord-cadre avec l'ESPER afin de sensibiliser les élèves à une autre économie, l'Économie Sociale et Solidaire, fondée sur la solidarité, en se fixant les objectifs suivants :

- que tous les élèves aient les éléments de base d'une culture économique et sociologique indispensables à la formation de tout citoyen qui veut comprendre le fonctionnement de l'économie et de la société dans laquelle il vit ;
- que l'orientation et les formations proposées aux élèves tiennent compte de leurs aspirations, de leurs aptitudes et des perspectives professionnelles liées aux besoins prévisibles de la société et de l'économie ;
- que les initiatives qui font connaître le modèle économique de l'économie sociale et solidaire à l'ensemble du système éducatif se multiplient.

La Semaine de l'ESS à l'École est une concrétisation importante de l'accord-cadre et contribue à ce que l'économie sociale et solidaire soit présente dans les enseignements et le monde éducatif, de la maternelle à l'université. La culture économique du citoyen est indissociable du socle commun, des programmes et des Parcours Avenir et Citoyen.

## Une académie engagée dans une démarche éco-responsable

L'académie de Nantes est engagée depuis plusieurs années dans des actions liées à l'économie sociale et solidaire et à ses valeurs. Le projet académique intègre dans ses priorités et axes de travail l'éducation à la citoyenneté et l'ouverture au monde pour les élèves dès leur plus jeune âge. L'éducation à la sécurité routière, aux premiers secours, au développement durable s'inscrit dans les objectifs fixés, au titre des actions favorisant l'apprentissage d'une citoyenneté ouverte et responsable.



### E3D : le label développement durable

La loi de refondation de l'École de la République a fait entrer cette éducation transversale dans le Code de l'Éducation. Pour relever le défi des enjeux environnementaux, sociétaux, économiques et culturels du monde de demain, l'éducation au développement durable est indispensable aux jeunes d'aujourd'hui ainsi qu'aux générations futures ; elle trouve toute sa place au cœur du projet éducatif des écoles et des établissements scolaires. Pour encourager et valoriser les projets de qualité menés dans les écoles, les collèges, les lycées et les Centres de Formation d'Apprentis (CFA) de l'académie, a été créé en 2014 le label E3D : Écoles ou Établissements en Démarche globale de Développement Durable. Une cinquantaine de labels a été décernée à ce jour dans l'académie.

L'éducation au développement durable se doit donc de sensibiliser les citoyens de demain aux conséquences des activités humaines en leur permettant de disposer des clés de compréhension du monde qui les entoure et de ses enjeux, environnementaux, sociétaux, économiques et culturels.

### Rencontrer les acteurs de l'ESS sur le terrain

En novembre dernier, à l'occasion du Mois de l'Économie Sociale et Solidaire, le Recteur William Marois s'est intéressé à différentes formes d'entrepreneuriat social et solidaire. À Saint-Nazaire il a découvert le Lab' Sport, premier centre d'expertise médico-sportif, nouveau lieu d'échanges, de travail collaboratif, de mutualisation, qui intègre un cabinet médical, un espace dédié à la pratique sportive, des vestiaires...

À Nort-sur-Erdre il a rencontré les salariés de la SCOP (Société COopérative et Participative) Moulin Roty, marque reconnue dans l'univers du 1<sup>er</sup> âge et de l'enfant au-delà de nos frontières. Ses fondateurs ont fait le choix de ce statut qui correspond à leurs valeurs : solidarité, partage et respect. Moulin Roty est l'exemple de l'importance et du poids de l'ESS dans l'économie mondiale.

En Vendée il s'est rendu à la Ferme de la Vergne, Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) qui accueille des porteurs de projets tout en développant plusieurs espaces : agricole bio, éducatif et culturel, ESS environnement et vente. Le site permet en outre à de jeunes décrocheurs de participer à des activités encadrées pour reprendre confiance en eux et trouver un nouveau souffle.

À La Roche-sur-Yon le Recteur a été accueilli dans les bureaux de l'association ELISE qui intervient dans le domaine de la maîtrise d'énergie et des énergies renouvelables auprès des particuliers, des scolaires et qui met en place des opérations de sensibilisation comme le "Défi Class'Énergie" pour apprendre à réduire sa consommation d'énergie.

## Promouvoir une autre économie

De nombreux échanges entre l'École et les acteurs régionaux de l'économie sociale et solidaire sur le territoire (le CRESS\*, l'ESPER, les associations ...) ont eu lieu lors de ce temps fort. **La signature en mars 2017 d'une convention de partenariat entre le Rectorat de l'académie de Nantes, la Délégation régionale de l'ESPER et la CRESS**, déclinaison de l'accord-cadre national, a renforcé la collaboration déjà existante et s'emploie à :

- soutenir et développer les initiatives construites sur les pratiques pédagogiques de l'ESS dans et autour de l'École sur l'ensemble du territoire régional ;
- promouvoir l'économie sociale et solidaire auprès des publics scolaires ;
- informer les jeunes sur les possibilités d'emploi dans les entreprises de l'ESS ;
- favoriser la réussite de tous les élèves.

Les Comités Locaux École Entreprise (CLEE) assurent le relais de ces actions sur le territoire, pour que l'ensemble des élèves puissent en bénéficier, qu'ils soient scolarisés en milieu urbain ou rural.

Plus récemment **une table ronde consacrée à l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'ESS a été organisée le 20 mars** dans les locaux du magasin coopératif Scopéli à Rezé, animée par le Délégué académique à la formation professionnelle initiale et continue (DAFPIC) en présence de la rapporteure du rapport triennal sur l'Égalité Femmes-Hommes dans l'ESS, de la fondatrice de benevolt.fr, la première plate-forme de bénévolat dédiée aux jeunes seniors, d'une responsable d'ADT (aide à domicile pour tous) et de la co-gérante de la SCOP Deltaméca, entreprise spécialisée dans les pièces usinées.

## Les ambassadeurs de l'ESS

Parmi les initiatives, notons la création d'un réseau d'ambassadeurs qui se déplaceront dans les écoles et les établissements afin de promouvoir l'Économie Sociale et Solidaire auprès des élèves depuis la rentrée 2017. Ils leur donneront également des pistes leur permettant de s'investir bénévolement dans l'ESS et leur présenteront les perspectives professionnelles pour travailler dans l'ESS. Le département de la Vendée est le premier à bénéficier de cette expérimentation qui sera lancée **le 27 mars au lycée Pierre Mendès-France à La Roche-sur-Yon**.

*\*CRESS : Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire*

## Participer à la Semaine de l'Économie Sociale et Solidaire à l'École

Cette semaine thématique permet aux élèves de découvrir un modèle de développement économique fondé sur l'équité, la solidarité, la démocratie et qui favorise l'engagement de chacun. Les visites d'entreprises dont le fonctionnement repose sur les principes de l'ESS, les réalisations d'œuvres communes en classe et avec d'autres classes (exposés, expositions...), les rencontres et partages d'idées avec des professionnels du secteur de l'économie sociale et solidaire ainsi que d'autres initiatives sont autant de pistes pédagogiques pour les élèves comme pour les enseignants.

**Plus d'informations sur :**

**[semainessecole.coop/#la-semaine-en-direct](http://semainessecole.coop/#la-semaine-en-direct)**

À l'occasion de l'édition 2018 de la Semaine de l'ESS à l'École, le Recteur se rendra le 26 mars :

- au Relais de l'Atlantique - Site de Couëron (8 h 45) ~~LE RELAIS~~

Le Relais de l'Atlantique est un réseau d'entreprises qui agit depuis 30 ans pour l'insertion de personnes en situation d'exclusion par la création d'emplois durables. Il a développé plusieurs activités économiques (notamment de collecte et de valorisation textile) qui lui ont permis de créer plus de 2 200 emplois dans toute la France. Le Relais Atlantique a inventé un modèle d'entreprise innovant, l'entreprise à but socio-économique, qui place son développement au service de l'homme. Le Recteur sera accueilli par son président, Philippe Laforge, et son directeur adjoint, Lionel Pineau.

- à la SCOP Titi Floris à Orvault (10 h 00)



La SCOP Titi Floris a été créée il y a 12 ans et compte aujourd'hui 145 salariés-associés et plus de 800 salariés, des conducteurs qui assurent sur 14 départements un service de transport et d'accompagnement adapté notamment pour les élèves et adultes à mobilité réduite.

Accueilli par le PDG de la SCOP, Boris Couilleau, le Recteur visitera le Forum Titi, un espace coopératif qui propose des bureaux à la location et des espaces de co-working, principalement aux SCOP, aux associations, aux entreprises sociales et aux structures orientées "services aux personnes âgées et personnes handicapées". Le Recteur échangera également avec des entrepreneurs : Sabine Le Gonidec, gérante de la Coopérative funéraire de Nantes, et Laurent Ertière, co-gérant de la SCOP Very'Fiable (nettoyage et services ménagers).



À propos de l'académie de Nantes :

L'académie de Nantes regroupe les 5 départements de la région des Pays de la Loire : Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe et Vendée. Forte de ses 892 183 élèves et étudiants, elle est la 4<sup>e</sup> académie de France par sa population scolaire et propose une offre de formation riche et diversifiée. Le projet académique s'articule autour de quatre ambitions qui participent au rapprochement entre le système éducatif et le milieu économique :

- **Réussite** : conforter la réussite de tous les élèves,
- **Insertion** : favoriser une insertion réussie dans la société,
- **Solidarité** : ne laisser personne au bord du chemin,
- **Coopération** : travailler ensemble pour la réussite de tous.

L'académie affirme depuis de nombreuses années sa volonté de renforcer les relations École-Entreprise en développant régulièrement sur le territoire des partenariats avec les acteurs économiques, en lien avec les collectivités. La création du Pôle REE (Relation Éducation Économie) à la rentrée 2016 est venue conforter la politique académique en matière d'information et d'orientation (avec notamment le Parcours Avenir), de découverte des métiers, de formation professionnelle initiale et continue, d'insertion professionnelle, en cohérence avec les besoins, les évolutions et les enjeux de l'économie d'aujourd'hui et de demain.

La signature de conventions de partenariat est la concrétisation de cet engagement aux côtés des acteurs économiques régionaux.

En savoir plus : [www.ac-nantes.fr](http://www.ac-nantes.fr)

### La CRESS, un réseau au plus près des acteurs de l'ESS

La Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire des Pays de la Loire est née de la volonté des acteurs de l'ESS de se doter d'une organisation régionale capable de les rassembler, de les représenter et de coordonner leur action. Elle fédère ainsi les entreprises de l'ESS, qu'elles soient associations, coopératives, mutuelles, sociétés commerciales d'utilité sociale, groupements de syndicats d'employeurs de l'ESS, réseaux et plateformes d'acteurs locaux... autour d'un projet politique et stratégique commun.

### Ses missions, inscrites dans la loi ESS de 2014 :

- La représentation auprès des pouvoirs publics des intérêts de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) ;
- L'appui à la création, au développement et au maintien des entreprises de l'ESS ;
- L'appui à la formation des dirigeants et des salariés des entreprises de l'ESS ;
- La contribution à la collecte, à l'exploitation et à la mise à disposition des données économiques et sociales relatives aux entreprises de l'ESS ;
- La tenue, la mise à jour et la publication de la liste des entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire en Pays de la Loire ;
- L'information des entreprises sur la dimension européenne de l'Économie Sociale et Solidaire et l'appui à l'établissement de liens avec les entreprises du secteur établies dans les autres États membres de l'Union européenne.

En savoir plus : [www.cress-pdl.org](http://www.cress-pdl.org)

(L'Économie Sociale, Partenaire de l'École de la République)

L'ESPER, l'Économie Sociale Partenaire de l'École de la République, est une association rassemblant 46 organisations de l'économie sociale et solidaire (associations, mutuelles, coopératives, syndicats, collectifs d'organisations) agissant dans le champ de l'École et de la communauté éducative.

Ses membres mènent des activités dans les domaines suivants : santé, assurance, banque, médico-social, formation, accompagnement des métiers éducatifs, centres de vacances et de loisirs, activités post et périscolaires, éducation populaire...

L'ESPER, par sa nature et celle de ses adhérents, est un outil parfait pour promouvoir le modèle de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) auprès des jeunes, les valeurs de la République et la laïcité.

Les membres de l'ESPER :

- **Associations** : 2FOPEN-JS, ADEIC, ADOSEN Prévention Santé MGEN, AFEV, AGEEM, ALEFPA, ANATEEP, APAJH, ARTS ET VIE, CEMEA, CRAP – Cahiers Pédagogiques, DDEN, EEDF, Entraide universitaire, FCPE, FNCMR, Les Autonomes de Solidarité (FAS-USU), LES FAUVETTES, la Fédération des AROEVEN, la Fédération des MAISONS DES LYCEENS, FRANCAS, GCU, LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT, MAE Solidarité, MLF, la Fédération des PEP, Prévention MAIF ;
- **Collectifs d'organisations** : le CAPE, la JPA et Solidarité Laïque ;
- **Mutuelles et coopératives** : CASDEN BP, Coopérer pour entreprendre, LMDE, MAE Assurance, MAE Mutuelle, MAIF, MGEN, OCCE, Solidarité étudiante ;
- **Syndicats** : FSU, SGEN- CFDT, SE-UNSA, UNEF, UNL, UNSA Education.

En savoir plus : [www.lesper.fr](http://www.lesper.fr)

En savoir plus sur la Semaine de l'Économiste Sociale et Solidaire :

[www.semaineessecole.coop](http://www.semaineessecole.coop)

 **#SESSE2018**